



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-89602>

Département(s) de publication : **88**

Annonce n° **26-89602**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération d'Épinal

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES SERVICES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ÉPINAL

Description : La consultation a pour objet de déléguer la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transport de voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (Réseau Imagine). La Communauté d'Agglomération d'Épinal, Autorité Organisatrice de la Mobilité, est Autorité Délégante. Plus précisément, les missions déléguées sont les suivantes : • Offre de base : Exploitation et gestion de services de transports publics de personnes et à la demande à l'échelle du territoire communautaire selon les principes définis à l'article 5.1 du document programme. Les candidats devront obligatoirement répondre à l'offre de base. Le Délégataire assurera la gestion et l'exploitation de ces services pour une durée ferme de trois (3) ans avec une possible reconduction de deux (2) fois un (1) an, soit une durée maximale de cinq (5) ans du 01/09/2027 et jusqu'au 31/08/2032 maximum dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) au sein du périmètre contractuel. Lieu d'exécution : Territoire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (département des Vosges).

Identifiant de la procédure : 137437bb-af62-413f-b5ba-40f8b6f90dbd

Avis précédent : 465930-2026

Identifiant interne : 26CA032

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature principale du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 Avenue Dutac

Ville : Epinal

Code postal : 88000

Subdivision pays (NUTS) : Vosges (FRF34)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 35,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Document de marché

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES SERVICES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D' AGGLOMERATION D'ÉPINAL

Description : La consultation a pour objet de déléguer la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transport de voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté d' Agglomération d'Épinal (Réseau Imagine). La Communauté d'Agglomération d'Épinal, Autorité Organisatrice de la Mobilité, est Autorité Délégante. Plus précisément, les missions déléguées sont les suivantes : • Offre de base : Exploitation et gestion de services de transports publics de personnes et à la demande à l'échelle du territoire communautaire selon les principes définis à l' article 5.1 du document programme. Les candidats devront obligatoirement répondre à l'offre de base. Le Déléguataire assurera la gestion et l'exploitation de ces services pour une durée ferme de trois (3) ans avec une possible reconduction de deux (2) fois un (1) an, soit une durée maximale de cinq (5) ans du 01/09/2027 et jusqu'au 31/08/2032 maximum dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) au sein du périmètre contractuel. Lieu d'exécution : Territoire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (département des Vosges).

Identifiant interne : 26CA032

5.1.1 Objet

Nature principale du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Options :

Description des options : Durée ferme de trois ans à compter du 1er septembre 2027, avec possible reconduction de deux fois un an; soit une durée maximale de 5 ans

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 avenue Antoine Dutac

Ville : Epinal

Code postal : 88000

Subdivision pays (NUTS) : Vosges (FRF34)

Pays : France

Informations complémentaires : Sur tout le périmètre géographique de la communauté d'agglomération d'Épinal

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2027

Date de fin de durée : 31/08/2032

5.1.4 Reconduction

Nombre maximum de reconductions : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 35,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Accessibilité pour tous

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Document de marché

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom : Critère 1 – Valeur financière

Description : • Moindre recours aux fonds publics apprécié au regard du : o Montant de la contribution financière forfaitaire, o Montant de l'engagement de recettes forfaitaires, • Cohérence du compte d'exploitation pluriannuel proposé.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 2 – Performance du projet d'exploitation

Description : Critère 2 – Performance du projet d'exploitation • Pertinence commerciale et technique de l'offre de services, • Organisation proposée (organigramme détaillant les moyens dédiés, modalités d'organisation de la reprise du personnel, plan de formation, transparence de gestion et reporting à l'Autorité Délégante, ...), • Pilotage de l'exploitation en situation normale et perturbée afin de garantir la continuité du service public (régulation, suivi des services sous-traités, PTA / PIU, astreintes, ...) • Pertinence de la politique de maintenance du patrimoine et de l'organisation de la maintenance, pour maîtriser les coûts et préserver les intérêts patrimoniaux de la Communauté d'Agglomération d'Épinal,

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3 – Qualité du service rendu aux usagers

Description : Critère 3 – Qualité du service rendu aux usagers • Pertinence de la politique de commercialisation (information en situation normale et perturbée, distribution et vente, promotion du service, études et enquêtes, ...), • Pertinence des moyens et de l'organisation mis en place pour atteindre les objectifs de qualité de service, proposition de démarche qualité de service : indicateurs, mesures, niveaux de malus en valeur annuelle (en % du CA) et par indicateur et seuils intermédiaires de performance, • Politique de sécurité et de sûreté des biens et des personnes et actions de lutte contre la fraude,

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 4 – Développement durable

Description : Critère 4 – Développement durable • Démarches d'engagement volontaire de réduction des gaz à effet de serre et polluants (certification charte, label...), • Modalités de mise en œuvre de la démarche d'insertion et engagement sur le nombre d'heures d'insertion

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les offres seront appréciées au regard des critères suivants hiérarchisés par ordre décroissant d'importance

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : www.xmarches.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de soumission :

Soumission par voie électronique : Requête

Adresse de soumission : www.xmarches.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures : 27/11/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours : Communauté d'agglomération d'Épinal - Tribunal administratif de Nancy

Description des délais d'introduction des procédures de recours : Les référés précontractuels contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur peuvent être introduits dans les conditions prévues à l'article L551-1 du Code de Justice Administrative, pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature. Après la signature du contrat, il pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions définies aux articles L551-13 à L551-23 du Code de Justice Administrative dans un délai de 1 mois à compter de la signature du contrat, si l'avis d'attribution est publié ou de six mois, à compter de la signature en cas de défaut de publication de cet avis. Après signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout concurrent évincé. Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois, à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat dans les conditions prévues par la jurisprudence du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 Département du Tarn et Garonne (req. n°358994). Le cas échéant, ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative). Les actes administratifs du pouvoir adjudicateur, en lien avec la présente procédure, peuvent également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, tendant à leur annulation dans les conditions prévues par l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, à l'exception, toutefois, de la décision de choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer qui ne peuvent être contestés que dans le cadre du recours de pleine juridiction prévu par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 Département du Tarn et Garonne (req. n°358994). Chaque recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois, à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué. Le cas échéant, chaque recours peut être assorti d'un référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative). Des informations complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Tribunal Administratif de Nancy Adresse : 5 Place de la Carrière - 54000 Nancy Tél. : 03 83 17 43 43 Fax : 03 83 17 43 50 Email : greffe.ta-nancy@juradm.fr Le Tribunal Administratif peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérécourse citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération d'Épinal

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Communauté d'agglomération d'Épinal - Tribunal administratif de Nancy

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures : Communauté d'agglomération d'Épinal

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération d'Épinal

Numéro d'enregistrement : SIRET : 200 068 757 00158

Adresse postale : 1 Avenue Dutac

Ville : Epinal

Code postal : 88000

Subdivision pays (NUTS) : Vosges (FRF34)

Pays : France

Point de contact : Cédric HAXAIRE, le président

Adresse électronique : direction@agglo-epinal.fr

Téléphone : +33 329685093

Adresse internet : <https://www.agglo-epinal.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations : <https://www.xmarches.fr/entreprise/>

Profil de l'acheteur : www.xmarches.fr

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Nancy

Département : Greffe du Tribunal

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal administratif de Nancy

Téléphone : 03 83 17 43 43

Télécopieur : 03 83 17 43 50

Adresse internet : <https://nancy.tribunal-administratif.fr/vos-demarches/contacts-et-informations-pratiques>

Adresse URL pour l'échange d'informations : <https://nancy.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement : PUBL

Ville : Luxembourg

Code postal : 2417

Subdivision pays (NUTS) : Luxembourg (LU000)

Pays : Luxembourg

Adresse électronique : ted@publications.europa.eu

Téléphone : +352 29291

Adresse internet : <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8b4b4ba8-c063-4984-8524-28ccc95f5113 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/09/2026 à 10:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Numéro de publication de l'avis : 00636809-2026

Numéro de publication au JO S : 179/2026

Date de publication : 16/09/2026

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/09/2026